



LE PARTENARIAT SMAR/BFM EN QUELQUES MOTS

La **Banque Fédérale Mutualiste (BFM)** est la banque des agents du secteur public. Créée par les mutuelles de la Fonction publique en 1986, dont la SMAR (Mutuelle du Ministère de l'Agriculture), la BFM est une alternative aux banques traditionnelles : elle conjugue valeurs mutualistes et services bancaires performants.

En plus du PRÊT IMAGIN SMAR⁽¹⁾, la BFM met à votre disposition :

- **le Prêt BFM Liberté⁽³⁾**, un prêt amortissable à **taux préférentiels** pour financer vos dépenses importantes.
- **pour vos projets immobiliers**, des avantages exclusifs en matière d'assurance emprunteur et de caution sur votre prêt.
- **le Livret BFM Avenir, un produit doublement gagnant** associant une épargne performante non plafonnée et la possibilité de souscrire à un prêt à taux attractif.

assurances (n° ORIAS 07 022 493). Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09. Dans le cadre du prêt Imagin SMAR, souscrire à une assurance est facultatif • **(3)** Prêt amortissable non affecté, consenti par la BFM, organisme prêteur, sous réserve d'être titulaire d'un compte bancaire SG/BFM ouvert à la Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée) et d'acceptation de votre dossier par la BFM. Le prêt BFM Liberté ne peut être conclu qu'après acceptation par l'emprunteur de l'offre de contrat de crédit proposée par le prêteur. Vous disposerez du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de votre acceptation pour renoncer au crédit. Voir conditions en agence.



Pour en SAVOIR PLUS
sur les produits et services de la BFM

Appelez-nous :

Le Centre de contacts BFM est à votre disposition du lundi au samedi de 9 h à 18 h sans interruption :

écofil 0 821 222 500
0,118 EUR TTC / min depuis un poste fixe en France métropolitaine

Rendez-vous sur notre site Internet :



PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

Banque Fédérale Mutualiste (BFM)

Société Anonyme Coopérative de Banque au capital de 88 849 855 €.

RCS Créteil 326 127 784. Siège social : 1, place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont Cedex.

PRÊT IMAGIN SMAR

BFM, la banque des agents du secteur public



Dépliant SMAR - 01/2012 - Document non contractuel - Guirap - Crédit Photos : © Digitalvision - Imprimerie : Référence Directe (45 rue Rollin 59100 Roubaix). Ne pas jeter sur la voie publique.

Seule votre imagination
peut limiter son utilisation !



PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENTS SMAR DE MOINS DE 35 ANS

PRÊT **IMAGIN SMAR**

Et vous,
quel est votre projet ?

... pour vous aider à le réaliser,
voici le PRÊT **IMAGIN SMAR**⁽¹⁾ :

Un prêt amortissable non affecté pour les moins de 35 ans, à des conditions très avantageuses !

- Un Taux Effectif Global annuel fixe exceptionnel de **1 %** (hors assurance DIT⁽²⁾ facultative).
- 5 montants d'emprunt possibles : 1 000 €, 1 500 €, 2 000 €, 2 500 € ou 3 000 €.
- Une durée de remboursement de 24 mois.
- **Aucuns frais de dossier.**



1 % TAEG fixe
grâce à la SMAR qui prend
en charge la différence avec
le taux en vigueur !

Par exemple, vous souscrivez un prêt Imagin Smar⁽¹⁾ de 3 000 € sur 24 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,99 %, soit un **TAEG fixe de 1 %**, sans frais de dossier. Vous rembourserez alors 24 **mensualités de 126,30 €** (hors assurance facultative). **Montant total dû : 3 031,20 €**. Le coût de l'assurance DIT⁽²⁾, si vous la souscrivez, s'élève à 0,70 € par mois, et s'ajoute à l'échéance de crédit. **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Conditions en vigueur du 01/01/2012 au 31/12/2012.
Pour un prêt d'un montant différent,
renseignez-vous auprès de votre délégué SMAR.



Pour obtenir une demande de prêt :

Votre correspondant SMAR

est à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches.

L'accueil téléphonique SMAR

est à votre disposition au **01 53 24 32 00**

Coût d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine.

Le site Internet SMAR

www.smar.fr

ou adressez un email à renseignements@smar.fr

(1) Prêt amortissable non affecté réservé aux adhérents de la SMAR de moins de 35 ans, consenti par la BFM, organisme prêteur, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la SMAR (Siège social : 8 rue du Helder - 75009 Paris - Organisme régi par le code de la mutualité - SIREN 775 666 316) et par la BFM. Le crédit ne peut être conclu qu'après acceptation par l'emprunteur de l'offre de contrat de crédit proposée par le prêteur. Vous disposerez du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de votre acceptation pour renoncer au crédit. Une seule offre par personne pendant toute la durée d'adhésion à la SMAR. Sans obligation d'ouverture d'un compte bancaire SG/BFM ouvert à la Société Générale • (2) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, négocié au taux annuel de 0,28 % sur le capital initial, souscrit par la BFM, intermédiaire en assurance (n° ORIAS 08 041 372) auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par la Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe) en sa qualité d'intermédiaire en